Nations Unies S/PV.4527



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 mai 2002
Français
Original: anglais

Communiqué officiel de la 4527e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi 6 mai 2002, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué suivant a été publié par l'intermédiaire du Secrétaire général, en lieu et place de procès-verbal :

> « Le 6 mai 2002, le Conseil de sécurité a tenu, conformément à la section A de l'annexe II de la résolution 1353 (2001), sa 4527e séance (privée) avec la participation des pays fournisseurs de contingents pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).
>
> Les membres du Conseil ont procédé à un échange de vues constructif avec les représentants des pays fournisseurs de contingents. »

02-36930 (F) 060502 060502